
U.E.R. d'Histoire. Université de Paris X - Nanterre. Organisation des études pour l'année universitaire 1973-1974.

Numéro d'inventaire : 2000.00030

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Université de Paris X (Nanterre)

Date de création : 1973

Description : Brochure agrafée, couverture de carton souple vert clair

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Brochure de présentation des études d'Histoire à Nanterre: programme des unités de valeur incluses dans la licence, guide pratique.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Nanterre

Nom du département : Hauts-de-Seine

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 15

Sommaire : Sommaire p 1

Lieux : Hauts-de-Seine, Nanterre

UNIVERSITE DE PARIS X - NANTERRE

U.E.R. D'HISTOIRE



Organisation des études pour l'année universitaire 1973 - 1974

- 2 -

PLAN D'ETUDES DE LA LICENCE D'HISTOIRE

NIVEAU I. DUEL -

8 unités d'Histoire U.V. 501 à 507
4 unités de Géographie
1 unité de Langue Vivante

I unité à choisir dans les matières suivantes :

- | | |
|------|--|
| SOIT | Economie U.V. 509 +
Droit U.V. 510 +
Sociologie U.V. IO1 ou IO2
Histoire de l'Art
Langue morte
Linguistique Française |
| ET | 2 unités libres |
| SOIT | 2 unités de méthodologie historique U.V.511
(valeur 2) + |
| ET | I unité libre |

Nota bene : + U.V. délivrée par l'U.E.R. D'HISTOIRE.

NIVEAU II. Année de LICENCE -

4 unités d'enseignement général U.V. 301 à 307.
2 unités d'enseignement spécialisé U.V. 309 à 322/
comprenant obligatoirement une épreuve pratique
choisie parmi les sciences auxiliaires enseignées
dans l'U.E.R.
(U.V. 323 à 332 - 334- 350)

avec SOIT 2 unités libres

OU I unité de Méthodologie Historique U.V. 333
I unité libre .

....//....

- 4 -

CAPES DE SCIENCES ECONOMIQUES et SOCIALES

Les Etudes d'Histoire peuvent conduire au CAPES de Sciences Economiques et Sociales (Professorat de Sciences économiques et sociales dans les sections B des Lycées).

Si ce débouché vous intéresse, il vous est conseillé de faire :

- au 1er Niveau, en "U.V. libres" les 4 U.V. préparatoires au Certificat d'Economie Politique et Sociale (Département de Sociologie) Toujours au 1er Niveau de choisir parmi les 6 matières énumérées à la page 2 : la Sociologie (U.V. 101 ou 102) au département de Sociologie.

- au 2e Niveau, comme science auxiliaire, 1'U.V. 326 (statistiques) et comme U.V. libres, 2 U.V. du Certificat d'Economie Politique et Sociale.

CONTROLE CONTINU et EXAMEN

Les dispositions suivantes ont été arrêtées par le Conseil de l'U.E.R. en sa séance du 19 décembre 1969 en ce qui concerne les modalités du Contrôle Continu et de l'Examen.

L'assiduité permet à l'étudiant d'obtenir ses deux unités de valeur couplées sans examen par le Contrôle Continu à condition d'avoir assisté à 75 % au moins des travaux dirigés et d'avoir participé à des exercices variés répartis tout au long du cycle d'étude.

Le cas des étudiants malades, pendant un mois au moins et qui fourniront un certificat médical sera examiné par un jury spécial avant la session de juin.

L'étudiant devra satisfaire à des exercices de quatre types différents :

- 1) Dissertation sur table
- 2) Explication de document sur table
- 3) Intervention orale au T.D. (exposé-travaux divers d'expression orale)
- 4) Ensemble de travaux écrits préparés et rédigés hors du T.D.

L'ensemble du travail accompli par l'étudiant au cours de l'année sera pris en considération par un jury composé de plusieurs enseignants qui accorde ou non à l'étudiant ses deux unités de valeurs jumelées. (Ces dispositions concernent les spécialistes).

A la fin de l'année :

- Les étudiants assidus peuvent obtenir chaque U.V. par le Contrôle Continu, en cas d'échec, ils subiront l'examen à la session d'automne.
- les étudiants non assidus ont droit à 2 sessions d'examen.

./..

